

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/06/2018

Dossier complet le :

08/06/2018

N° d'enregistrement :

F09319 P 0207

1. Intitulé du projet

CREATION D'UN PLAN D'EAU A USAGE DE LOISIRS - PLAINE DE LACHAUP

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE GAP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Roger DIDIER, Maire de Gap

RCS / SIRET

210 500 617 000 19

Forme juridique

Mairie

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41 a)	la canalisation du pompage de la Luye jusqu'au plan d'eau mesure 2210 ml et est en PEHD 160. La rubrique 22 n'est pas visée. Deux parkings sont intégrés au projet, le premier (P1) de 160 places et le second, intégré à une ZAC déjà autorisée au titre de la loi sur l'eau (lotissement du village automobile) de 348 places (P2)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La Ville de Gap souhaite créer un plan d'eau à usage de loisirs pour offrir aux gapençais un espace de loisirs et de nature à l'intérieur de l'espace urbanisé. Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, les options qui sont retenues se sont attachées à minimiser les impacts du site sur le milieu naturel.

Ce site de proximité récréatif et aménagé comprend :

- une zone de baignade de 1.1 ha,
- un pôle d'initiation aux activités aquatiques et sportives de 1.5 ha
- des espaces de détente, (promenade, pique-nique, aires de jeux, ...),
- une offre de restauration.

Le site est situé dans le secteur sud de la ville dans une zone visible en bordure de la RN85, aisément accessible par tous les modes de circulation et desservi par les transports en commun. Le site est la propriété foncière de la Ville de Gap.

Situé à 6,5 kms du centre ville et à 700 d'altitude, le site est bordé par 2 collines en amphithéâtre créant un micro-climat favorable. L'alimentation des plans d'eau se fera par la nappe d'accompagnement de la Luye, par un prélèvement de 19 m3/h maximum.

Les aménagements s'inséreront dans le fonctionnement hydraulique naturel du bassin. Une intégration paysagère poussée permettra d'embellir une zone parfois délaissée, et de renforcer le développement du secteur sud.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de développer l'offre de loisir estivale pour les habitants et touristes de la ville de Gap et de ses environs. Pour cela il est prévu d'aménager une base de loisirs intégrant des activités aquatiques, des activités de loisirs périphériques et des offres de services et de restauration.

- Baignade et activités aquatiques adaptées pour une clientèle famille/enfant
- Activités nautiques non motorisées pour l'initiation, les loisirs et la pratique sportive
- Pêche
- Chemin de promenade
- Parcours sportifs, agrès
- Jeu de boules
- Aire de jeux pour les enfants
- Espaces pour les jeux de ballons et de raquettes
- Aire de pique-nique aménagée
- Bar, buvette,
- Sanitaires

Cet aménagement est conçu dans le souci de préserver la zone humide existante, tant au niveau de la biodiversité que de son rôle hydrologique (écrêtement des crues). L'alimentation en eau se fera via un pompage dans la nappe d'accompagnement de la Rousine, prélèvement qui respectera le débit réservé de ce cours d'eau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux comprendront une phase de terrassement importante. les matériaux en excès (35 000 m³ pour les plans d'eau et 12 000 m³ pour la compensation des zones humides) seront évacués du site et stockés dans l'installation de stockage des déchets inertes la plus proche.

Le projet n'intègre aucun défrichement

Les travaux de terrassements seront réalisés selon un planning établi pour éviter toutes incidences sur la faune amphibienne de la zone humide (crapaud bufo bufo se reproduisant au sein de la zone d'étude, et plus précisément de la pairie humide, de la jonchaie et de la phragmitaie).

La durée des travaux sera de 8 mois. elle présentera un impact sur les teneurs en matière en suspension (affluent de la Rousine et zone humide), sur les habitations riveraines (bruit, poussière lors des phases de terrassements essentiellement). les travaux seront diurnes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La base de loisirs sera aménagée avec :

Deux parkings de 160 places (P1) et 350 places (prévues dans une zone d'activités déjà autorisée)

Baignade	Surface 11 000 m ²	Volume 12 000 m ³
Plan d'eau de loisirs	Surface 15 000 m ²	Volume 22 000 m ³
TOTAL	Surface 26 000 m ²	Volume 34 000 m ³

des plages enherbées

des plages en béton désactivées sur les secteurs où l'emprise foncière est faible

les berges du plan d'eau dédié aux activités nautiques seront végétalisées et aménagées avec des rochers et des plates-formes en bois.

Les digues seront également végétalisées avec en pied de digue une esprit "zone humide".

deux zones d'accueil, un snack, des jeux pour enfants, des zones de pique-nique... compléteront l'aménagement du site.

Le plan est fourni en annexe.

Le projet sera ouvert uniquement en période estivale et uniquement en période diurne. Le snack notamment sera fermé le soir afin de limiter les nuisances aux riverains.

L'eau des plans d'eau sera traitée par des filtres à sable et des UV avec une recirculation de 24 h sur l'espace baignade et 7 jours sur le plan d'eau nautique. Les plans d'eau seront en circuit fermé avec un complément d'eau destiné à compenser l'évaporation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet sera soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau l'eau. les rubriques visées sont les suivantes :

1.1.2.0. prélèvement de 15 m3/h en secours dans la nappe sous le projet - volume prélevé très faible

1.2.1.0. prélèvement de 19 m3/h (5.2 l/s) dans la nappe d'accompagnement de la Luye. le QMNA5 de la Luye à ce niveau est de 110 l/s

2.1.5.0. les rejets d'eaux pluviales seront assez faible

3.2.2.0. les remblais en zones inondables sont de l'ordre de 1 000 m2

3.2.3.0. le projet prévoit deux plans d'eau, pour une surface totale de 2.6 ha

3.3.1.0. le projet impacte la zone humide présente sur le site à hauteur de 2 800 m2

le projet est également soumis à permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
superficie totale (hors parking P2, déjà autorisé au titre de la loi sur l'eau)	82 727 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La plaine de Lachaud 05000 GAP

Réf. cad	S m2	Réf. cad	S m2
BR0086	2 516	BR0147	8 800
BR0087	2 965	BR0148	19 470
BR0088	2 397	BR0149	805
BR0089	1 910	BR0150	2 265
BR0090	1 625	BR0151	2 085
BR0091	3 880	BR0152	1 800
BR0092	875	BR0191	14 744
BR0095	15 710	BR0228	880

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 30' 57" _ Lat. 06° 02' 48" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Le projet ne concerne que la commune de Gap

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'inventaire départemental des zones humides fait état d'une zone humide de 0,06 hectares, référencée 05CEEP0093 et humide du fait de sa végétation intégrée à la zone d'étude. Les relevés de terrain ont mis en évidence une zone humide beaucoup plus étendue. Sur l'emprise du projet, une zone humide couvre une surface de 14 380 m ² . Le projet a été conçu afin de préserver au maximum cette zone humide. Elle sera détruite à hauteur de 2 800 m ² soit 20%.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention des risques naturels prévisibles de la ville de Gap a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 23 novembre 2007. Le secteur à aménager est concerné par les zones G1 (glissement de terrain – aléas faible) et I2 (Inondation – aléas moyen).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur, ou dans un rayon de 500 m, d'un site pollué recensé sur les bases de données BASOL ou d'un site industriel recensé par les bases de données BASIAS. Sur le site, de nombreux remblais ont été déposés. Lors des travaux de terrassement, Ces remblais seront évacués du site et dirigés selon leur nature vers une installation de stockage des déchets Inerte ou non inerte selon le cas.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche est celui référencé FR9301511 - Dévoluy - Durbon - Charance - Champsaur. Il est situé à 4.2 km du projet. Les sites à proximité à signaler sont également : FR9301514 - Ceüse - montagne d'Aujourd - Pic de Crigne - montagne de Saint-Genis à 5.3 km FR9312003 « La Durance » et FR9301589 - La Durance à 4.8 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site engendre des prélèvements d'eau dans la nappe d'accompagnement de la Luye et dans la nappe sous le projet avec un débit respectivement de 19 m3/h et 15 m3/h.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des prélèvements sont prévus dans la nappe d'accompagnement de la Luye. le débit prélevé reste faible (19 m3/h soit 5.2 l/s). Le prélèvement sera réalisé sur de longues périodes, notamment en phase de remplissage du plan d'eau. Un débit réservé sera défini afin de maintenir dans la Luye un débit suffisant.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est excédentaire en matériaux. Les excédents de terrassements sont de 35 000 m3 pour le projet et 12 000 m3 pour les compensations des zones humides. Ces matériaux seront évacués en ISDI ou ISDNI ou sur un site de stockage adapté.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les inventaires faune/flore ont mis en évidence des espèces protégées uniquement pour la faune : Crapaud commun dans la zone humide en période de reproduction, dans les boisements périphériques en dehors de cette période. Entre ces périodes ils sont donc susceptibles de traverser les zones intermédiaires (prairie notamment) Cortège d'oiseaux nicheurs communs mais protégés : présents au sein de tous les espaces boisés Cortège de Chiroptères protégés : uniquement en transit et en chasse La zone humide sera préservée à 80% Impact en phase travaux sur les amphibiens. Des mesures de réductions seront prises (clotures perméables) pour permettre le transit forêt/zone humide. Pas de défrichement donc impact limité sur les oiseaux
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Incidence sur la zone humide avec une réduction de sa surface de 20%. Le projet a été défini afin de réduire au maximum son impact sur les zones humides. Cependant, il n'a pas été possible de supprimer totalement cet impact. Les 2 800 m ² de zones humides détruites seront compensées dans l'emprise même du projet à hauteur de 200 %.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les risques sanitaires sont liés à la baignade. Le plan d'eau fera l'objet d'un traitement par filtre à sable et UV et d'un renouvellement de l'eau sur 24 heures pour le plan d'eau baignade. Un suivi de la baignade en lien avec l'ARS sera réalisé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site ne sera ouvert qu'en période estivale. L'accès au plan d'eau se fera par : la RN85 au niveau d'un tourne à gauche par les transports en commun (ligne 1 des bus de la ville de Gap) par les modes doux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit liée à l'activité de loisir et à la fréquentation du site. L'ouverture du site ne se fera qu'en période estivale et uniquement en période diurne. Un snack est prévu mais ne sera pas ouvert le soir.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>rejet issu des plans d'eau lors du renouvellement partiel pour maintenir une température à 23°C et en cas de vidange des plans d'eau, dans le ruisseau de la plaine de Lachaud (vidange en dehors des périodes de hautes eaux)</p> <p>La qualité de l'eau rejetée sera contrôlée. Elle sera a priori bonne compte tenu de l'usage des plans d'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>rejets d'eaux usées liées aux sanitaires et au snack dans le réseau de collecte des eaux usées puis traitement à la station d'épuration du SIVU de NEFFES-PELLEAUTIER (lit bactérien 3000 EH) avec rejet dans le Rousine.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Suppression d'un site ponctuellement pâturé. Ce site est également un site de dépôts sauvage de matériaux et d'accueil des gens du voyage. Le site d'accueil des gens du voyage sera relocalisé

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf annexe 7

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 6 : étude écologique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Gap

le, 25/05/2018

Signature

P / Le Maire
L'Adjoint Délégué



JPM
Jean-Pierre MARTIN

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

